



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

RESOLUTIONS ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE MARDI, 18 AVRIL 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2020 pour un montant de 9.153.480 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 134.380 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2022		17 533 523,611
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	1 303,776	
Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) :	134 380,000	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		135 683,776
Report à nouveau (soumis à la R/S)	28 976 833,857	
Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)	9 019 100,000	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		37 995 933,857
Total		55 665 141,244
Dotation au fonds social		-800 000,000
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-11 080 500,000
Solde à affecter		43 784 641,244
Total des Dividendes à distribuer		-11 000 000,000
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	135 683,776	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	32 648 957,468	
Total Report à nouveau		32 784 641,244

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 2,200 DT par action, totalement soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

La date de mise en paiement de ces dividendes est fixée le 27 avril 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 36 000 DT par Comité au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022, englobant les rémunérations des Comités, à 216 000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'administrateurs indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48 M. Eymen ERRAIS et Mme. Lobna FEKI pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de M. Kilani ZIADI en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48, élu lors de l'assemblée électorale du 03 avril 2023, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- HÉLA BRIGUI HAMIDA
- Habib BOUAZIZ
- Sofiene HAJ TAIEB

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant que commissaire aux comptes le groupement composé par les 2 cabinets « Universal Auditing » et « CNBA TUNISIA » membre du réseau international « UHY INTERNATIONAL », représenté par M. Hilal OUALI, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2025, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société ainsi que des états financiers IFRS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 août 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2025.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital en tenant compte des titres détenus actuellement par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de

la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2023, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

RESOLUTIONS ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE MARDI, 18 AVRIL 2023

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide, l'augmentation du capital social de la somme de dix million (10 000 000D) de Dinars pour le porter à trente-cinq million (35 000 000D) de dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et distribution de deux million (2 000 000) actions gratuites (soit deux actions gratuites pour 5 actions anciennes) avec jouissance le 01/01/2023.

L'attribution des actions gratuites est fixée le 15 Mai 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 : Capital Social

Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente-cinq million (35 000 000) de Dinars divisé en sept million (7 000 000) d'actions de cinq (5) Dinars chacune, toutes souscrites en numéraire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

BILAN RELATIF A L'EXERCICE 2022 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2022	2021	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	22 309 946	33 242 406	-10 932 460	-32,89%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	519 146 105	502 518 820	16 627 285	3,31%
Portefeuille-titres commercial	40 501 061	63 001 145	-22 500 084	-35,71%
Portefeuille d'investissement	38 095 277	39 727 257 (*)	-1 631 980	-4,11%
Valeurs Immobilisées	8 843 400	8 168 160	675 240	8,27%
Autres actifs	13 394 435	10 495 481	2 898 954	27,62%
TOTAL DES ACTIFS	642 290 223	657 153 267	-14 863 044	-2,26%

	31 Décembre		Variation	
	2022	2021	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	5 394 840	7 604 347	-2 209 507	-29,06%
Emprunts et dettes rattachées	451 327 448	476 176 148	-24 848 700	-5,22%
Fournisseurs et comptes rattachés	57 333 134	56 033 661	1 299 473	2,32%
Autres passifs	21 851 874	17 673 553 (*)	4 178 321	23,64%
TOTAL DES PASSIFS	535 907 296	557 487 710	-21 580 414	-3,87%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	35 000 000	25 000 000	10 000 000	40,00%
Réserves	52 086 477	49 614 373	2 472 104	4,98%
Résultats reportés	22 792 037	28 548 295	-5 756 258	-20,16%
Actions propres	(3 495 588)	(3 497 108)	(1 520)	-0,04%
Total des capitaux propres	106 382 926	99 665 559	6 717 367	6,74%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	642 290 223	657 153 267	-14 863 044	-2,26%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 053 747	28 978 138	17 533 524	(3 495 588)	7 396	117 382 926
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			(9 153 480)		9 153 480				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			11 080 500	800 000	5 653 024	(17 533 524)			0
Augmentation du capital approuvée par l'AGO du 18 Avril 2023	10 000 000				(10 000 000)				(11 000 000)
Dividendes					(11 000 000)				
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	35 000 000	2 500 000	44 732 730	4 853 747	22 784 642	0	(3 495 588)	7 396	106 382 926

Tunis, le 18 avril 2023

Liste des Administrateurs de la Compagnie Internationale de Leasing

Nom /Raison sociale	Fonction	Représenté par	Mandat	Adresse	Activité
M. Mohamed BRIGUI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière
Tunisian Travel Service	Administrateur	M. Raouf NEGRA	2023-2025	Tunis	Directeur Administratif et Comptable du groupe TTS
Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société « CIL IMMOBILIERE » PDG Société « CIL SICAR »
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Gérant de la société immobilière Ezzamni Administrateur à l'UIB
M. Sofïène HAJ TAIEB	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Directeur général de la société « La Française Investment Solutions »
M. Kilani ZIADI	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2023-2025	Tunis	Retraité
M. Eymen ERRAIS	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Enseignant universitaire Consultant en Risk Management auprès des bailleurs de fonds étrangers
Mme. Lobna FEKI	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Consultant bancaire Administrateur chez QNB